



Photo John Van Hasselt

# AMÉNAGEMENT ET NATURE DANS L'HISTOIRE DE L'ENVIRONNEMENT

**André MICOUD**

L'auteur de ces lignes appartient au «groupe de rédaction» de la revue depuis 1974. Pour autant, s'il en est resté un fidèle lecteur, il n'en fut jamais qu'un bien piètre collaborateur. Ce trentième anniversaire est donc pour lui, parce que l'occasion s'en est présentée fortuitement, une bonne opportunité pour tenter de réparer cette négligence coupable d'un «compagnon de route» quelque peu distant. Ce sera sous la forme d'une contribution qui voudrait satisfaire à un double objectif : à partir d'une analyse succincte de ce que l'on peut extraire d'une lecture des 116 numéros parus depuis l'origine, proposer une qualification de la mouvance qu'elle représente et, deuxièmement, se demander pourquoi aujourd'hui cette mouvance-là semble comme oubliée par la quasi-totalité des historiographies du mouvement écologo-environnementaliste.

L'écriture de l'histoire en effet, se fait toujours à partir d'enjeux du présent. Qui parvient à faire valider sa construction des événements du passé, y gagne non seulement son autorité dans l'interprétation du moment actuel, mais aussi, qui vont généralement avec, les moyens ordinairement accordés à ceux qui apparaissent avoir eu raison les premiers. C'est ce que l'on pourrait appeler la «bataille des pré-figurateurs». La présente étude, malheureusement, ne prétend pas faire

l'Histoire de ce qu'a été Aménagement et Nature ; il y aurait fallu plus de temps et plus d'énergie. Aussi bien, nos propos sont-ils à prendre davantage comme une tentative d'interprétation à soumettre à la discussion. A la familiarité que, comme lecteur depuis vingt ans, nous avons avec la revue, nous avons seulement rajouté quelques sondages portant sur : l'évolution de la composition du conseil de rédaction, la liste des auteurs, les titres et autres changements de formes et d'intitulés souvent significatifs à nos yeux. Si ce modeste travail «d'objectivation» nous semble être de nature à «autoriser» nos propos, il ne suffit pas à faire de ceux-ci une histoire de l'objet en question. Cette histoire va d'ailleurs sans doute bientôt commencer à être faite et nous serions très satisfaits si ce petit papier pouvait servir à en précipiter la nécessité. Mais en attendant, qu'est-ce donc qu'Aménagement et Nature ?

**Aménagement et Nature : une revue,  
une association, un Centre de Liaison...  
ou un réseau ?**

La revue «Aménagement et Nature», est publiée par l'Association pour les Espaces Naturels (AEN) et elle fait état dès ses premiers numéros de l'existence d'un Centre de Liaison «Aménagement et Nature». De plus, la revue (ou l'association, ou le Centre ?) or-

ganise, dès sa création, des journées annuelles à Royaumont dont la liste des membres (et des organismes qu'ils représentent ou dont ils émanent) sera publiée régulièrement dans les numéros suivants. Par ailleurs, dans ses premiers numéros également, il est fait mention nominativement des «*associations et organismes s'étant intéressés ou s'étant associés à notre action*».\* Au nombre de 84 dans le n° 5, leur liste est malheureusement impossible à reproduire ici.

Dès le début, on pourrait donc bien parler du projet d'Aménagement et Nature comme de celui de l'organisation d'une mouvance. Davantage même, comme celui de la tentative de la création d'une mouvance en tant que telle, par ce moyen qu'est la publication - c'est-à-dire l'action de «rendre public» au sens fort - qui va rendre visible mutuellement les uns aux autres... ceux auxquels Aménagement et Nature «*propose la coopération*». Des groupes existent bien déjà ça et là qui, sous le terme générique d'un «intérêt pour la nature» s'occupent, qui de sa connaissance scientifique, qui des ressources touristiques qu'elle recèle et qu'il convient de préserver, qui de ses potentialités comme champ d'action pour la jeunesse... etc. Mais, l'initiative au sens propre d'Aménagement et Nature, est celle qui consiste à reconnaître un air de famille à cette diversité de mouvements associatifs et à leur proposer une maison commune, un «centre de liaison» ; bref, à essayer d'en faire une «mouvance» (à faire se mouvoir ensemble des groupes jusque là dispersés) autour d'un thème particulier, et qui est loin d'être anodin, nous y reviendrons, celui de «l'aménagement».

La publication systématique des listes nominatives, tant celles des participants aux journées que celles des associations, celle des annonces de colloques ou de réunions des organismes et associations associés, puis bien-

tôt l'apparition des recensions des revues et des périodiques, constituent autant de moyens (avec tout le travail d'entretien des réseaux que de telles publications impliquent), pour fabriquer ce qui deviendra ce «monde de l'aménagement et de la nature» ; en lui donnant, sous cette étiquette, le support de sa mise en visibilité. D'un côté, et à usage interne, ce «monde» prend conscience de son existence, dans le même temps que de l'autre, il devient visible publiquement. Cette «publicité» extérieure, pour autant, ne sera jamais très large. Et c'est pourquoi il est un peu délicat de parler de «mouvance» à propos d'un écheveau de relations interpersonnelles qui se satisfont très bien d'une relative discrétion. En effet, à y regarder d'un peu plus près, ce monde est avant tout un monde d'interconnaissance qui fait se croiser les premiers militants, des médecins et certains scientifiques d'une part, avec les premiers fonctionnaires sensibilisés à cette problématique d'autre part ; on s'y échange essentiellement des noms et des adresses. Depuis le point de vue d'aujourd'hui toutefois, l'hétérogénéité de ses constituants peut poser question : comment donc tout cela a-t-il pu tenir ensemble ? Tout cela que les listes des associations associées - naturalistes, hygiénistes, touristiques, sportives, culturelles, civiques, rurales, paysagères, scientifiques... et pour la défense de ceci ou cela - révèlent à l'envi.

L'existence du support - et du réseau qui le soutient - est une première réponse à la question, qui, comme on peut s'en douter, en exige bien d'autres. Un ensemble de cette nature peut tenir quand ceux qui y participent peuvent espérer en tirer quelques bénéfices pour leur objet particulier. A l'époque il n'existe pas beaucoup d'autres «centres» qui proposeraient une surface d'échange équivalente, et surtout comportant ce type de proxi-

mité avec les administrations. Et puis, ne l'oublions pas, alors que le mot d'environnement n'a pas encore été inventé, sous la formule de la prise en compte des «*facteurs naturels*», peuvent bien se trouver réunies les sensibilités les plus hétéroclites qui soient. Qui pourrait contester «*les droits de l'homme aux bienfaits de la Nature, bases de l'équilibre physique, psychique et économique*»? Qui pourrait s'opposer au «*devoir de l'homme d'assurer la sauvegarde des biens naturels et leur transmission aux générations futures*»? (A et N, 1967-5). Pas de grands rassemblements possibles - pas de «consensus» dirait-on aujourd'hui - sans ce flou qui, en permettant les «mal-entendus», est aussi ce qui peut permettre à chacun d'y entendre ce qu'il veut. Peut-être alors est-ce un titre, un titre en forme de programme, qui a pu faire que s'assemblent toutes ces énergies disparates (et qui permettrait aussi de révéler leur spécificité)?

### Aménagement et Nature, comme «modernité et tradition» ?

Ce titre «Aménagement et Nature» sonne comme une contradiction. Il sonnait déjà de cette manière à ses origines, et l'écho ne s'en est pas amoindri. Bien sûr, il pointe aussi en même temps un défi : va-t-on, veut-on, tenter de concilier ce que ces deux mots connotent ? Plus profondément, ce titre institue une tension entre deux termes qu'il pose comme antinomiques dans cette juxtaposition même; un titre fait pour appeler tous ceux qui, parce qu'ils en reconnaissent les termes, se sentent impliqués par la tension qu'elle inaugure. Le groupe de professionnels qui en est à l'origine est constitué pour l'essentiel par des architectes ou des urbanistes, c'est-à-dire par des gens dont le gagne-pain est d'aménager. Ils sont les premiers témoins du début de l'urbanisation à tout crin des montagnes qu'ils aiment (la vallée des Bellevilles) et c'est comme «résistants» qu'ils se lancent dans l'ac-

tion ; non pas pour ne plus aménager, mais pour qu'il devienne possible de le faire autrement. Et qui vont tout faire pour élargir leur base, en privilégiant très pragmatiquement une direction particulière: non pas tous les autres aménageurs, mais les services techniques des administrations de l'Etat. Nous ne savons pas précisément de quelles ressources relationnelles les uns ou les autres disposaient au départ. Elles devaient être importantes, et les réseaux des associations diverses qui soutenaient la création des parcs naturels devaient y tenir une grande place. Le C.A.F. aussi sans doute devait y être bien représenté (Paris J.-L., Péraldi M., 1981).

Quoi qu'il en soit, une telle stratégie en direction des administrations, bien sûr, n'est pas sans conséquences. A-t-on lu avec suffisamment d'attention les objectifs de l'association Aménagement et Nature ? Reproduits depuis la création sur chaque numéro, ils se proposent de «...*favoriser l'information, la formation, la coopération, l'action concertée de tous afin de protéger l'homme des conséquences de l'ignorance, de la minimisation, de la négligence - conscientes ou inconscientes - des facteurs naturels ; de constituer une force indépendante, objective et désintéressée, capable d'influer sur l'opinion et les pouvoirs ; d'orienter l'aménagement de l'existence de l'homme*». Le projet n'est pas politique, encore moins révolutionnaire, qui se propose non pas de «changer le système» comme on allait commencer à le dire à l'époque (milieu des années soixante), mais, et en parfaite congruence avec la réticence des associations d'alors à s'aventurer sur le terrain de la politisation, à tenter d'*influer sur l'opinion et les pouvoirs* pour remédier à ce qui n'est qualifié d'ailleurs que très diplomatiquement : *l'ignorance, la minimisation ou la négligence*, et qui peuvent être de plus seulement *inconscientes*. Le moyen privilégié est lui aussi énoncé explicitement qui ne peut que rencontrer l'attente des services auxquels

on a choisi de s'adresser : après avoir considéré «*que la conservation et le développement des richesses et des espaces naturels doivent aller de pair avec les réalisations les plus rationnelles en matière d'Urbanisme, d'Industrie et d'Aménagement... (on estime) que l'inventaire et l'étude des facteurs naturels, dans un esprit de synthèse, sont les bases de tout plan d'aménagement*».

Ce ton fort modéré - qui est aussi celui qui permet de «ratisser large» - ainsi que l'appel aux *inventaires et aux études, dans un esprit de synthèse*, n'est pas fait pour effrayer les responsables mais bien plutôt pour sensibiliser les plus ouverts d'entre eux à la nécessité d'entendre ces nouvelles voix. Qui, au demeurant, ne sont pas si nouvelles que ça. Rappelons quand même le contexte de l'époque : le vote de la loi sur les parcs nationaux en 1960, la création en 1963 des deux premiers parcs de la Vanoise et de Port-Cros, la création la même année de la DATAR, le colloque de Lurs (à l'initiative de la DATAR) en 1966... et notons au passage que nombre des artisans de ces actions, au premier rang desquels Claudius Petit, se retrouvent à Aménagement et Nature. C'est que, dès le début, les parcs français furent conçus effectivement dans une problématique... d'aménagement du territoire, plus que de réserves naturelles (Leynaud E., 1985, p. 30), et aussi comme des lieux où retrouver une culture rurale ou montagnarde puisqu'il fut même question un moment de les appeler des parcs «culturels».

### **Aménagement et Nature, ou l'establishment administratif et l'humanisme ?**

Par delà la seule création des parcs, mais dans la continuité de cette même problématique d'une «conciliation» entre l'aménagement et la nature, la revue devient donc le support d'une réflexion et d'une action pour

élargir cette prise en compte des «*facteurs naturels*» dans nombre d'autres domaines. La liste des titres et des spécialités des membres de son Comité de Rédaction est un autre moyen d'objectiver la «mouvance» qu'elle représente. Certes, cette liste se modifie quelque peu au cours du temps. Mais, et quoi qu'il en soit des entrées ou sorties des uns ou des autres, il s'y voit très clairement de quelle nature est le réseau dont on parlait plus haut, dans quelle direction on agit pour essayer «d'influer» : la haute administration (la DATAR, l'ENA, la Cour des Comptes et le Conseil d'Etat...), les académies de médecine et de science et, à un moindre degré, le monde scientifique naturaliste français (MNHN, SNPN) et international (l'UICN). On n'en donnera qu'un seul exemple (Charvolin F., 1993, p. 337) : un tiers des auteurs qui écrivent dans le n° 67 du 4<sup>e</sup> trimestre 1969 de la «Revue 2000» entièrement consacré à l'environnement, et qui allait lancer le programme des 100 mesures pour l'environnement, sont ou seront membres d'Aménagement et Nature (Serge Antoine, François-Henri Bigard, François Bourlière, Christian Garnier, Bernard Lassus, Georges-Henri Rivière, Philippe Saint-Marc).

Ainsi, et pour autant que la revue est l'expression publique de ce réseau, on la voit donc faire appel, dès l'origine également et avec une belle constance depuis, à des auteurs issus, pour la majorité d'entre eux, des personnels de la haute fonction publique, membres des grands corps, cadres et ingénieurs, inspecteurs généraux... qui pouvaient également vouloir y être présents pour leur image ; la quasi-totalité des services de l'Etat susceptibles d'être concernés y figurera à un moment ou à l'autre. Avant donc la création du Ministère de la protection de la nature et de l'environnement en 1971, et très proche des cercles qui y ont participé, Aménagement et

Nature a été un outil pour cette construction. Et c'est ici que le travail de «publication» dont on parlait plus haut peut prendre un autre sens : celui de faire devenir publique - du ressort de la «puissance» du même nom - la prise en compte de la nature ; ce qui va pouvoir se faire (et comment pourrait-il en être autrement ?) par son administration, c'est-à-dire son inventaire, ses dénombrements, sa mise en fiche et en registre d'une part et sa codification d'autre part. C'est cette réalité nouvelle - la nature administrée - qui va se traduire par le nom nouveau que l'administration lui donne : l'environnement. Le sous-titre à Aménagement et Nature qui apparaît en 4<sup>e</sup> de couverture en 1970 (n° 17), «*La revue de l'environnement*» atteste, s'il en était besoin, de la proximité du cercle d'Aménagement et Nature avec l'administration qui va naître sous ce nom l'année suivante, et qu'il ne va pas cesser d'accompagner.

Mais qu'est-ce que l'humanisme vient faire là dedans ? D'abord ce n'est pas nous qui l'importons. N'est-il pas fait par trois fois référence à l'homme dans les objectifs de l'association ? Sans ironie aucune de notre part, nous pensons qu'il a été le liant propre à faire tenir ensemble ; qu'il a été le discours général propre à galvaniser les énergies, à mobiliser les efforts. La prise en compte de la nature vise à ce que l'aménagement - placé en premier - soit fait pour «*l'existence de l'homme*». Un peu à l'instar de ce qui se dit aujourd'hui avec le «développement durable» - même structure syntaxique - pour les générations futures. Mais, ne peut-on pas se demander aussi s'il n'a pas été le discours qui, stratégiquement, évitait d'avoir à en employer un autre... dont les effets auraient été contradictoires avec le type d'élargissement choisi et qui visait de façon privilégiée les grandes directions des différents ministères et leurs

services techniques et administratifs. Entre ces services d'un côté, qu'il s'agit de convaincre patiemment à plus de modération dans leurs activités aménageuses, et les éléments de cette mouvance associative de plus en plus travaillée par l'écologie politique nouvelle venue (et qui sont par principe toujours insatisfaits des «demi-mesures» qui leur sont proposées), Aménagement et Nature va inventer et mettre en œuvre une voix médiane, va constituer, peu ou prou, une instance de médiation. Quelques uns de ses membres, qui ont un pied de chaque côté, lui faciliteront la tâche. Le discours humaniste, comme forme particulière du discours civique, en invoquant les *droits de l'homme aux bienfaits de la Nature*, évite de se prononcer sur les conflits d'intérêts entre les groupes d'hommes concrets. L'antinomie aménagement et nature, hypostasiée et posée dans sa globalité, n'est-elle pas alors ce qui permet d'euphémiser les multiples oppositions entre lesquelles ce qui est en train de se constituer, à savoir la nature administrée, doit frayer son chemin ?

### L'environnement découpé par la technique et les experts

Le moyen privilégié de cette articulation des contraires - ceux-là mêmes dont le titre rappelle toujours l'insistante contradiction - consiste donc, de fait, à postuler qu'une résolution est possible pour autant qu'on s'attacherait, loin d'une mise en cause globale du «système», à sérier les problèmes un par un et, pour chacun d'entre eux, à faire appel aux hommes de compétence et d'expérience qui pourront, pas à pas, nous aider à trouver le chemin de l'harmonie rêvée. Dans les débuts, la structure d'ensemble de chaque numéro est la même qui, centrée autour d'un thème technique précis, contient toujours un article à vocation générale qui rappelle l'ho-

rizon de l'œuvre d'ensemble, mais qui redit en même temps qu'elle ne peut être atteinte qu'avec le concours des spécialistes des différents domaines à balayer.

Tous les thèmes possibles et imaginables ont été ainsi abordés dont les intitulés ont la forme de «... et l'environnement». En se reportant à la quatrième de couverture, puisque la revue, fidèle en cela à sa tradition auto-référentielle nous facilite la tâche, on peut ainsi énumérer dans l'ordre de parution : pêche, industrie, agriculture, éducation, énergie nucléaire, frontières, circulation, architecture, bruit, lignes électriques, publicités extérieures, production électrique, recherche, transport, Jeux Olympiques d'hiver, décentralisation, pastoralisme...

Pas plus que ne l'est ce choix thématique, il n'est pas non plus indifférent que la grande majorité des dits spécialistes à y intervenir soient des serviteurs de l'État et, comme on l'a vu, très souvent issus de la haute fonction publique (sans compter les ministres très nombreux à avoir signé un article dans la revue). Quelle meilleure manière «d'influer» que de convaincre tel ou tel fonctionnaire spécialiste – et qui se verra par là reconnu publiquement comme tel – de prêter sa plume à un dossier qui bénéficiera aussi de la légitimité attachée à son nom ? Ainsi, peu à peu, chacun des numéros thématiques ambitionne-t-il à devenir le dossier de référence sur la question. Comme pour faire en sorte que chacun de ces numéros se trouve « toujours déjà là » quand la contestation écologique arrivant, il soit possible de lui opposer la parole responsable et experte qui a déjà fait le tour complet de la question. Le choix thématique initial – et le découpage technicien qu'il implique – se trouve donc congruent pour ainsi dire avec l'attente administrative. A s'être organisée de fait comme une sorte d'intellectuel organique de l'appareil d'État,

c'est ce dernier qui, globalement, lui a imposé ses cadres et son approche environnementale. Et cela quoiqu'il en soit de la liberté incontestable avec laquelle chacun des thèmes a pu être abordé. Plus prosaïquement, et à un niveau très pratique cette fois, une analyse de la vie économique de la revue ne ferait sans doute qu'attester de cette proximité (qui n'est pas identité). Si, d'un côté en effet, on ne saurait négliger le rôle important du bénévolat des responsables et des collaborateurs de la revue, ou des apports privés en moyens logistiques, on se doit de constater aussi combien d'un autre côté, par les missions et les enquêtes qu'elle lui confiait, par les achats de numéros, par les subventions accordées pour la réalisation de tel ou tel numéro thématique, l'administration a été impliquée dans son équilibre financier. Et c'est dans ce cadre qu'il s'est trouvé que le nombre (à cause de la richesse du réseau des animateurs), et parfois l'antagonisme des différents services et directions, ont pu constituer ainsi cet espace d'indépendance minimum dans laquelle la revue a su préserver son identité.

A-t-on caractérisé avec justesse ce qu'a été et ce que reste Aménagement et Nature. Ne conviendrait-il pas d'y apporter des nuances ? On se tromperait par exemple à parler de technocratie. Non seulement parce que l'accusation est trop facile, depuis le point de vue d'aujourd'hui, à l'endroit de personnes qui étaient précisément sensibles aux limites de ce que leurs fonctions d'ingénieurs ou d'aménageurs leur enjoignaient de faire. Mais aussi parce la chose est plus subtile qui consiste non pas bêtement à donner le pouvoir à des techniciens, mais à penser le monde sous le modèle de son appréhension technicienne et gestionnaire. Aménagement et Nature à ce titre, et avec d'autres, apparaît alors, ni plus ni moins, comme un des artisans (un organe ?) de cette «environnementalisation».

Et les sciences sociales dans tout ça ? La question n'est pas innocente, qui veut pointer ce que ce type d'appréhension a pour conséquence d'exclure : non pas les sciences sociales version instrumentale - comment faire pour que les gens fassent ce que l'on veut qu'ils fassent - mais la dimension réflexive qui aurait pu (qui aurait dû ?), nous semble-t-il, accompagner une action aussi conséquente. On a vu comment le découpage thématique, autant juridique et institutionnel que technique bien entendu, et qui est une des formes de la maîtrise (quand bien même en appellerait-il au «global» en introduction et en conclusion), rend ce type de réflexion problématique. L'objectivation est sa visée et la déconstruction sa phobie. On comprendra pourquoi l'auteur de ses lignes a pu estimer, peut-être à tort, que sa place n'y pouvait être que marginale...

### **La place d'Aménagement et Nature dans l'histoire de l'environnement : les raisons d'une relative discrétion.**

Il reste quand même étonnant, et nous arrivons par là à notre deuxième question (de la quasi absence d'Aménagement et Nature dans l'historiographie contemporaine de l'environnement), que sur un thème comme celui-là, une revue de ce type ait réussi à échapper aux grands débats politiques de l'écologie. Comme si la science et la militance avaient occulté un troisième acteur, qui se satisfait d'ailleurs fort bien de la discrétion : l'administration. Mais ce n'est pas parce que celle-ci excelle à ne pas faire parler d'elle, qu'il faut oublier le rôle essentiel qui est le sien dans cette histoire. De même ce n'est pas non plus parce que les scientifiques et les militants ne veulent pas trop qu'on sache quelles petites manigances ils ont pu avoir avec les administrations en question qu'il faut se satisfaire aussi de leurs silences prudents.

La discrétion relative sur le rôle d'*Aménagement et Nature* dans l'historiographie actuelle de l'environnement tiendrait donc, pour l'essentiel, à sa proximité avec le monde administratif. Son rédacteur en chef le sait bien qui nous disait en substance lors d'une réunion préparatoire au présent numéro : «le champ de l'environnement est tellement divisé en services nombreux et concurrents que la revue a joué de la possibilité de naviguer entre eux ». Dieu que ses archives seront intéressantes pour cette histoire de l'environnement qu'on appelait de nos vœux ! Mais cette relative discrétion a aussi une autre explication. Elle rencontre l'intérêt des autres acteurs, scientifiques ou militants (et souvent les deux à la fois) qui se trouvent être aujourd'hui les principaux «historiens» de ces périodes. Que ce soit pour se parer des prestiges de l'antériorité dans la «prise de conscience», ou que ce soit pour effacer la trace des alliances (jugées attentatoires à une image qu'on souhaite virginale) qu'ils ont pu passer, notamment par l'entremise d'Aménagement et Nature, avec telle ou telle partie de l'appareil d'Etat, les uns et les autres peuvent avoir tendance à minimiser les actions ayant été impulsées par d'autres mouvances que la leur. Pour les «naturalistes», il sera toujours reproché à Aménagement et Nature d'avoir été trop «environnementaliste» ; et pour les écologistes politiques, de n'avoir jamais pris part à leurs batailles intestines.

Mais des travaux, encore peu nombreux et peu diffusés, commencent à apparaître. Entrepris par des jeunes gens qui n'ont pas été impliqués directement dans l'action, ils ont l'éminente vertu de nous permettre d'entrevoir à quel point l'environnement n'existerait pas si l'administration ne s'en était pas saisie et si, également, des cercles comme celui d'Aménagement et Nature n'avaient pas existé à sa périphérie, instituant ainsi autant



de lieux où, à la marge, il a pu en être débattu.

Une chose est de travailler à «améliorer» l'environnement» et à régler ses problèmes, une autre est de chercher à «comprendre comment l'environnement est devenu un problème, par quels jeux et au profit de quels enjeux.» (Lascoumes P., 1994, p. 8).

L'auteur de ces lignes, on l'aura compris, (y défend-il ses propres enjeux ?) pense que la seconde tâche est de plus en plus importante aujourd'hui. Ne serait-ce que pour mieux comprendre comment cela qui est né d'une critique de la civilisation technicienne soit en passe d'en devenir l'un des plus beaux fleurons.

André MICOUD  
CRESAL-CNRS

#### Ouvrages cités.

Charvolin Florian, *L'invention de l'Environnement en France (1960-71)*, thèse de sciences politiques et de socio-économie de l'innovation, Grenoble, 1993.

Lascoumes Pierre, *L'éco-pouvoir, environnement et politique*, La découverte, Paris, 1994.

Leynaud Emile, *L'Etat et la nature : l'exemple des parcs nationaux*, Florac, Parc national des Cévennes, 1985.

Parisis Jean-Louis, Péraldi Michel, *Le grand square : des rapports de l'Etat et du mouvement associatif dans l'institutionnalisation des loisirs de nature*, Min. de l'environnement, 1981.

\* Tous les passages en italiques sont extraits des textes permanents de la revue.